



FSAP
B S L A

Position FSAP

La circularité dans l'architecture du paysage



Définition de la circularité dans l'architecture du paysage

Chat GPT définit la notion de « circularité » dans l'architecture du paysage comme suit :

(conversation du 12 décembre 2023)

La notion de « la circularité » dans l'architecture du paysage fait référence à la capacité d'une certaine conception ou planification à favoriser des cycles durables dans la nature.

Dans ce contexte, le terme de « cycle » se rapporte à des processus écologiques, sociaux et économiques qui sont en équilibre durable.

La circularité dans l'architecture du paysage est donc synonyme de l'intégration de principes du développement durable qui visent l'utilisation efficace des ressources, la minimisation des déchets et une interaction positive entre l'environnement bâti et l'environnement naturel. Cette approche peut notamment prendre en compte la gestion des eaux de pluie, le recyclage de matériaux, la promotion de la biodiversité, le recours à des sources d'énergies renouvelables ou la création d'infrastructures vertes.

Globalement, la circularité dans l'architecture du paysage signifie que les espaces libres aménagés s'intègrent harmonieusement dans les cycles naturels sans nuire à l'environnement, et elle crée des habitats durables et pérennes. Cette approche contribue à préserver des fonctions écologiques, à économiser des ressources et à améliorer la qualité de vie pour l'être humain.

La circularité, une attitude à adopter

L'architecture du paysage travaille de manière productive avec les changements, en particulier avec les processus biologiques. **Notre profession est puissamment marquée par notre approche constructive de l'émergence, de la croissance, du changement et de la dégradation.** L'éphémérité permet de percevoir concrètement les cycles. Le caractère évolutif de l'architecture du paysage revêt un immense potentiel permettant d'établir des modes de réflexion et d'action propices à la circularité. Ce potentiel doit être activement exploité pour une architecture du paysage contemporaine.

Intégration de la thématique dans des tendances mondiales et changement de paradigme

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) souligne l'importance de la circularité : **elle peut « constituer une voie, non seulement pour protéger l'environnement, mais aussi pour exploiter plus judicieusement les ressources naturelles, développer de nouveaux secteurs, créer des emplois et favoriser de nouvelles aptitudes ».**

La Commission européenne a adopté le nouveau plan d'action pour une économie circulaire (CEAP). Il est l'un des piliers principaux du Pacte vert pour l'Europe visant à atteindre la neutralité carbone du continent d'ici 2050. La transition vers une économie circulaire doit réduire la pression exercée sur les ressources naturelles, permettre une croissance durable et créer des emplois.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) souligne que l'économie circulaire « tient compte du caractère limité des ressources naturelles et des capacités de régénération des ressources renouvelables ». **La sobriété dans le respect des limites de la planète doit renforcer les performances globales de l'économie et le bien-être de la société.** Dans ce contexte, des processus compatibles avec la capacité de circularité jouent un rôle central.

La circularité dans l'architecture du paysage: Défis et potentialités

La circularité assure l'avenir

Les architectes du paysage possèdent des connaissances spécifiques pour contribuer de manière décisive à la mise en œuvre de l'économie circulaire. Ces spécialistes devraient exploiter de manière conséquente leur aptitudes technologiques, analytiques, créatives, conceptuelles et scientifiques pour donner corps au modèle de l'économie circulaire dans des projets concrets de planification, de conception et de réalisation ou pour l'intégrer de manière inhérente au système à leur réflexion sur les concepts de soin et d'entretien. En effet, il est éminemment urgent que des principes de circularité et de réflexion s'inscrivent dans des processus soient inclus dans l'approche concernant nos paysages, nos villes et nos territoires. L'intégration d'aspects relatifs à la durabilité dans notre attitude de conception et d'aménagement peut rendre visibles et favoriser des processus circulaires. Elle peut ancrer dans nos habitudes visuelles des qualités esthétiques inhérentes au développement et au changement, ce qui confèrera à ces derniers une reconnaissance plus large.

Les systèmes naturels comme source d'inspiration

L'architecture du paysage comporte de nombreuses tâches, allant de mesures dans le domaine du génie biologique, par exemple la stabilisation des pentes jusqu'au plans de plantation, en passant par les mesures pour l'amélioration du climat local et la planification d'environnements résidentiels multifonctionnels. Ce faisant, l'architecture du paysage reste toujours en lien avec les systèmes naturels et consciente dans ses activités de l'interaction de tous les processus naturels et sociétaux. Notre profession peut contribuer à une société durable et à des habitats vivables en appliquant globalement les principes de l'économie circulaire.

L'objectif consiste à améliorer la durabilité, la qualité et la santé des paysages, l'identité collective, mais aussi l'entretien et la poursuite de l'optimisation de la culture du bâti. Les voies envisageables pour y parvenir vont d'interventions du génie biologique jusqu'à une approche consciente de tout ce qui a trait aux plantes, des semis au compostage, en passant par des mesures de terrassement ou d'aménagement hydraulique.

L'architecture du paysage revêt un rôle central dans la conservation du sol en tant que bien culturel. Le sol est le résultat de processus reposant sur des cycles millénaires. Dans la mesure du possible, il devrait rester sur place, et il convient d'éviter les modifications de terrain.

L'architecture du paysage, une actrice du changement ?

Grâce à leur formation généraliste, les architectes paysagistes sont capables de coordonner, de planifier, d'agencer et de gérer aux échelles les plus diverses les interactions entre l'environnement naturel et l'environnement culturel. Leur capacité de planification en réseau et axée sur les processus et leur faculté de peser les intérêts permet aux architectes paysagistes de jouer un rôle décisif dans la mise en œuvre de concepts circulaires holistiques à différents niveaux et dans différentes phases. **L'un des objectifs consiste dans l'adaptation à l'échelon local au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Un autre objectif vise à garantir la continuité et la stabilité d'écosystèmes locaux.** Ici, un rôle important revient à la prise en compte du *genius loci*.

Tradition helvétique de la circularité

En Suisse, la durabilité et la robustesse des matériaux (qualité suisse) tout comme leur réutilisation (culture suisse de la brocante) sont profondément enracinées dans la culture et depuis longtemps présentes au quotidien. C'est une excellente condition de départ pour une transition sans heurts vers un mode circulaire de réflexion et de pensée, mais aussi pour positionner la Suisse et son architecture du paysage dans une position innovante et viable à l'échelle internationale. Aujourd'hui déjà, l'architecture du paysage en Suisse a fortement recours aux matériaux régionaux tels que le bois et la pierre naturelle ainsi qu'aux espèces de plantes endémiques qui, par principe, peuvent être mieux intégrées aux cycles et sont la promesse de valeurs supérieures sur le plan écologique. À l'égard de thématiques actuelles comme la préservation de la biodiversité

et l'adaptation au changement climatique, l'architecture du paysage a pour mission de promouvoir une nouvelle esthétique auprès de la société – une esthétique mettant en avant la vitalité, l'autorenouvellement, la diversité de la végétation et la dynamique naturelle (par exemple des eaux).

De plus en plus souvent, le langage conceptuel de l'architecture du paysage, avec des plantations pauvres en variétés, autrefois courant, est remplacé par un panorama tout aussi planifié, mais d'aspect pourtant plus naturel : par l'image d'une nature urbaine vivante et riche en espèces.

Règles du jeu de la circularité

Le caractère systémique de l'économie circulaire résulte tout naturellement de la diversité des acteurs, des secteurs et des objectifs. Celle-ci implique une large focalisation politique et l'intégration de secteurs institutionnels qui, jusqu'à présent, restaient souvent isolés. Il est donc important de recourir à une approche systémique qui garantisse que les interactions

et les complémentarités entre les projets soient prises en compte. C'est donc une approche qui, au lieu de prôner des projets individuels fragmentés menés à court et moyen terme, favorise davantage des stratégies transversales et caractérisées par leur pérennité. Pour cela, il faut ancrer les exigences actuelles dans des outils de planification innovants. Parmi ces exigences, il faut compter notamment une exploitation des ressources de l'environnement et des services écosystémiques (eau, nourriture, détente, énergie, etc.) dans le respect de la sobriété et d'un esprit systémique, mais aussi des thématiques stratégiques telles que les infrastructures bleues et vertes ou les solutions basées sur la nature dans le contexte de l'économie circulaire. **Par ailleurs, il est tout aussi nécessaire de susciter une large prise de conscience des mandants et des partenaires de planification à propos de l'importance de la circularité dans le bâtiment tout comme dans la conduite de projets d'architecture du paysage.**

Objectifs et recommandations d'actions

Valoriser et préserver le patrimoine

Aujourd'hui plus que jamais, agir dans l'esprit de la circularité implique d'apprécier la valeur de l'existant en sa qualité d'artefact. L'inventaire résulte toujours de la superposition d'influences historiques uniques. La topographie, les sols, la composition des espèces en général et des vieux arbres en particulier, les réemplois, etc. proviennent de cycles d'utilisation passés. Ils rendent l'histoire lisible. Il est donc important de prôner une approche aussi méticuleuse que respectueuse des intentions conceptuelles initiales, des résultats de décennies de processus en boucle et en particulier des vieux arbres.

Une architecture du paysage gérable dans un esprit de circularité doit en premier lieu lire, valoriser et interpréter l'inventaire comme qualité et élément intrinsèque du genius loci. Toute modification ou intervention doit être limitée autant que possible, et le bâti existant tout comme la végétation sur place doivent faire l'objet d'une approche consciente.

Garantir l'aptitude à la déconstruction et la recyclabilité

Chaque projet de construction contient des matériaux et matières premières qui ne devraient pas être éliminés après une démolition. Dans un circuit fermé de matières premières, à l'instar de la nature, toutes les matières premières d'un élément de construction peuvent intégralement rester en circuit au terme de sa durée de vie et être réutilisées. En ce sens, la démontabilité et la recyclabilité des matériaux de construction doivent déjà être intégrées à la phase de planification de projets d'architecture du paysage comme parties intégrantes de la conception. Les matériaux recyclables doivent pouvoir être facilement identifiés, triés et réintroduits dans le cycle des matières. Généralement, les matériaux d'origine naturelle se prêtent mieux à ce processus que les produits synthétiques. Un recyclage systématique permet également d'éviter des transports inutiles.

Instaurer des passeports numériques des produits de construction pour une meilleure gestion des ressources

Des matériaux répondant aux exigences de la circularité peuvent être inventoriés et documentés dans des passeports numériques des produits de construction. Les données de ces passeports numériques des produits de construction permettent de minimiser les déchets issus du bâti, et ce processus peut déjà être anticipé lors de la planification détaillée. À l'avenir, nous devons toutefois aller plus loin : il faut se projeter au-delà des aspects relatifs au bâti, jusque dans des systèmes circulaires qui reposent tous sur des processus en boucle allant de la production du matériau à la gestion des déchets, en passant par la génération d'énergie. Pour cela, il est impératif de disposer d'une vaste base de données numériques. Grâce aux nouvelles méthodes BIM et LIM (Landscape Information Modelling), ces données peuvent déjà d'être intégrées au niveau des étapes de conception et de planification. Ainsi, la capacité de circularité peut être étayée et quantifiées par des données fiables, avec des méthodes d'analyse du cycle de vie et des indices de circularité qui existent déjà en Suisse.

Prendre en compte les valeurs écologiques, économiques, culturelles et sociales

Lors de l'application des principes de l'économie circulaire à nos systèmes économiques et de valeur, il faut mettre davantage l'accent sur les valeurs écologiques, culturelles et sociales et donc sur les questions qui y sont inhérentes, par exemple la sobriété, au lieu de se concentrer uniquement sur les valeurs propres à l'économie de marché. Dans le cadre des projets dont nous assurons la planification, la conception et la réalisation, il est aussi de notre devoir professionnel comme architecte du paysage de mener un débat sur les cycles et la nouvelle dynamique de planification et d'organisation qui en découle. Ces aspects devraient compléter le débat actuellement très animé à propos de la culture du paysage et du bâti, notamment porté par l'initiative « Alliance de Davos pour la culture du bâti ».

Rendre possible la diversité participative et conceptuelle dans la planification stratégique

La circularité nécessite une innovation et une créativité interdisciplinaires et, dans le cas idéal, elle engendre des solutions spatiales et constructives aussi multiformes que peu conventionnelles. Un dialogue ouvert entre toutes les parties prenantes (pouvoirs publics, secteur privé, population, etc.) peut favoriser la diversité esthétique. Pour que cette approche réussisse, il est important de démontrer à l'échelon local et régional les avantages de l'économie circulaire: des développements stratégiques holistiques peuvent non seulement renforcer l'identité régionale, mais aussi améliorer les qualités du paysage. En Europe, il se trouve déjà des exemples réussis de cette approche. Ainsi, dans le Tyrol du Sud, dans la région du Vorarlberg et au Bade-Wurtemberg, en concertation avec l'aménagement et le développement à long terme des territoires, des chaînes de création de valeur macro-économique ont été pensées et réalisées dans un esprit de capacité de circularité dans l'agriculture, la filière du bois et le secteur de la construction.

Appliquer les principes de l'économie circulaire par-delà toutes les étapes

La capacité de circularité exige une application cohérente des principes de l'économie circulaire par-delà toutes les étapes des projets dans l'architecture du paysage: depuis l'analyse de l'inventaire et les premières visions et stratégies jusqu'à la réalisation et à l'entretien, en passant par la conception détaillée et les spécifications.

Pour encourager la réalisation de projets caractérisés par leur capacité de circularité, il est judicieux d'agir également au niveau des outils légaux, notamment en s'engageant dans de nouvelles voies au niveau des marchés publics ou de la garantie. La vision d'une économie circulaire doit s'étendre à l'utilisation (flexible), la fonction, l'exploitation et l'entretien de tous nos espaces libres, allant des paysages laissés en grande partie à l'état naturel jusqu'aux paysages urbanisés, et sur la base des trois principes Repurpose – Reprogram – Reuse (redéfinir, reprogrammer, réemployer).



Plan d'action et engagement de la FSAP

En tant que fédération professionnelle de référence pour la planification, la conception et l'entretien du paysage, la FSAP s'engage en faveur d'une culture du bâti de haute qualité, avec pour objectif primordial un habitat viable et de grande qualité, conçu dans un esprit de durabilité. **Le renforcement de l'économie circulaire contribue essentiellement à la protection du climat et à la préservation des ressources.** La FSAP s'engage pour l'ajustement des bases légales ainsi que des instruments de planification et des normes, elle sensibilise ses membres à propos de cette thématique et informe régulièrement sur les évolutions en cours.



© BSLA FSAP 2024

Élaboré sur mandat de la FSAP par
Haris Piplas, Dr. sc. ETH/BSLA

Groupe de suivi
Jan Forster, architecte paysagiste
Ladina Koeppel, architecte paysagiste
Philippe Noger, scientifique de l'environnement et architecte

Rédaction
Peter Wullschlegler

Graphisme
KOKONEO GmbH
Grafik + Raum

Auch auf Deutsch erhältlich.